



Bachelier en Instituteur Préscolaire

PRÉSENTATION DE LA FORMATION ET DU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Année académique 2025-2026

1. Identification de la Haute Ecole

1. Nom de la Haute Ecole : **Haute Ecole Libre Mosane (HELMo)**
2. Adresse du siège social : **Mont St-Martin 41 - 4000 Liège**
3. Réseau : **Libre Confessionnel**

2. Identification de la formation

1. Section: **Ecole Normale Préscolaire**
2. Localisation de la formation: En Hors-Château, 61 à 4000 **Liège**
3. Classement de la formation :
 - a) Enseignement supérieur de type **court**
 - b) Catégorie: **pédagogique**
 - c) Secteur: **sciences humaines et sociales**
 - d) Domaine: **Sciences psychologiques et de l'éducation**
 - e) Grade académique : **Bachelier (niveau 6)**

3. Présentation générale de la formation et du profil d'enseignement

Ce que nous poursuivons...

La finalité de la Haute École est de former des professionnels compétents, capables de participer à la construction d'une société démocratique, équitable, solidaire, créative, dynamique et respectueuse des personnes et de l'environnement.

Les objectifs de formation sont le développement de compétences : articulation des savoirs, des savoir-faire, savoir-être. Ce développement de compétences est le fruit d'un apprentissage basé sur une réflexion permanente sur des pratiques afin qu'elles deviennent objet de théorisation en vue de permettre une évolution continue de la formation. Cela exige esprit critique et sens de l'initiative dans la perspective d'un monde en mouvement permanent.

Dans ce but, les méthodes pédagogiques favorisent une formation de haut niveau, rendant les étudiants créatifs, acteurs de leurs apprentissages et autonomes dans leurs démarches.

Des moyens d'ordres divers sont mis en oeuvre afin que les formations proposées soient "rendues accessibles à chacun, sans discrimination".

Le métier d'enseignant se caractérise par le développement continu et l'articulation permanente de quatre expertises :

- La construction des savoirs à maîtriser et à enseigner dans une perspective de continuité
- Le développement global de la personne, de l'apprenant par la conception et la mise en œuvre de dispositifs d'apprentissage
- La constante réflexion didactique et méthodologique intégrant des moyens matériels et des fonctionnements variés, adaptés aux publics spécifiques en respectant les processus d'apprentissages des élèves et en favorisant le développement de compétences
- L'ouverture de l'école aux dimensions sociétales (enjeux de société, rapports aux parents, prise en compte des diversités culturelles...).

Ces expertises s'appuient sur de solides connaissances de l'enfant, de son développement mais aussi de soi-même.

En cela, la dimension réflexive est essentielle dans la formation et dans le métier. L'étudiant, confronté à des situations pour lui-même mais aussi en présence d'apprenants en apprentissage, est amené à questionner ses pratiques, outillées par des apports théoriques, et à construire progressivement son identité professionnelle.

La formation d'enseignant vise à faire des futurs enseignants des acteurs sociaux (en lien étroit avec les différents référents de l'enseignement obligatoire dont le décret Missions), des enseignants pédagogues (maîtrisant les orientations théoriques issues des recherches en psychologie et en sciences de l'éducation), des enseignants instruits (maîtrisant les contenus à enseigner et les réfléchissant en lien étroit avec la nécessité de les faire construire aux apprenants), des enseignants « personnes » en relation (tant avec leurs élèves, les parents, les collègues, les acteurs de la Société) mais aussi en devenir et en développement professionnel, des praticiens (par un ancrage permanent entre les pratiques développées et analysées dans les classes et les apports d'analyse fournis par les cours), et enfin des enseignants « chercheurs » (éveillés aux résultats des recherches en sciences humaines et en didactique des disciplines, acteurs de questionnement outillé sur ses pratiques).

Plus spécifiquement, le futur enseignant en classe maternelle devra être particulièrement attentif à veiller au développement global du jeune enfant qui lui sera confié et s'assurer de son bien-être tant physique que moral afin de développer une confiance mutuelle. Il devra, en outre, développer au sein de sa classe des valeurs humaines, notamment les bases de la socialisation, qui permettront à chaque élève de trouver ses repères, de construire des relations épanouies avec ses compagnons de classe mais aussi de comprendre le fonctionnement du monde dans lequel il évolue. L'enseignant devra également gérer sa classe et collaborer avec l'extérieur en réfléchissant aux problématiques sociales et aux risques d'inégalités qu'elles peuvent produire.

Pour poursuivre cette vision de l'enseignant d'aujourd'hui et...de demain...les activités d'apprentissage viseront à:

- Analyser son propre travail et construire progressivement durant le cursus une identité et un projet professionnels forts
- Maîtriser des savoirs, les transformer pour les enseigner, les faire apprendre
- Rencontrer le monde de l'école et le monde, tout court !
- Se développer comme personne en devenir...
- Communiquer sous différentes formes avec des partenaires de différents types : enfants, adolescents, parents, collègues, partenaires de l'école...)
- ...

Il s'agit, durant tout le cursus de formation, de développer les compétences reprises dans le référentiel de compétences officialisé en novembre 2010 par le Conseil Supérieur pédagogique.

Acquis d'apprentissage terminaux et Référentiel de compétences de l'enseignant

Pour « préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, préparer les étudiants à leur future carrière et permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation », la formation des enseignants développe les compétences explicitées ci-dessous.

Ces compétences s'inscrivent dans le cadre européen des certifications (CEC) au niveau 7 (niveau à atteindre dans le cadre de la future réforme). Leur explicitation ressort de la confrontation des référentiels francophones disponibles à ce jour.

L'intégration de ces compétences concourt au devenir d'un praticien réflexif (Décret du 12 décembre 2000), but ultime de toute formation initiale d'enseignants en Fédération Wallonie Bruxelles et gage du développement personnel et professionnel.

Dans ce contexte, l'enseignant doit utiliser avec aisance l'oral comme à l'écrit, dans les postures d'énonciateur et de récepteur, la langue française, langue de l'enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles, outil privilégié de communication.

L'enseignant se doit d'agir de façon éthique, responsable et citoyenne en adéquation avec les textes fondamentaux qui établissent un contrat clair entre l'école et la société : Décrets « Missions », « Socles de compétences », « Compétences terminales »....

Par ailleurs, l'enseignant s'inscrit dans une dynamique de recherche et de formation continue.

La formation mettra en œuvre, de manière intégrée, l'ensemble des compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive.

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable de :

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

1. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
2. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
3. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

→AAT 1. Au terme de la formation, l'étudiant utilise un langage correct dans un registre adéquat, tant à l'écrit qu'à l'oral, l'adapte en fonction de la situation de communication et du type d'interlocuteur (enfants, collègues, direction,

parents, conseillers pédagogiques, inspecteurs, membres du pouvoir organisateur).

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

1. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
2. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
3. S'inscrire dans la cadre déontologique de la profession
4. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
5. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

→**AAT 2.** Au terme de la formation, l'étudiant élabore son projet personnel et professionnel en intégrant le cadre déontologique, éthique et les enjeux philosophico-politiques de la profession.

→**AAT 3.** Au terme de la formation, l'étudiant justifie ses choix pédagogiques et didactiques à la lumière d'une analyse critique des référentiels (Socles de Compétences) et des décrets (Décret-Missions) de l'administration de l'enseignement de la fédération Wallonie-Bruxelles et des programmes du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique.

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

1. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
2. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
3. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

→**AAT 4.** Au terme de la formation, l'étudiant construit des dispositifs d'apprentissage en collaboration avec ses pairs dans un souci de continuité.

→**AAT 5.** Au terme de la formation, l'étudiant construit des expériences de collaboration avec différents acteurs institutionnels (collègues, direction, familles) dans un souci de sensibilisation aux problématiques sociales (enfants en situation de précarité) et éthiques (ouverture culturelle).

→**AAT 6.** Au terme de la formation, l'étudiant analyse et prend du recul par rapport aux situations de maltraitance et les gère en professionnel.

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
2. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
3. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

4. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
5. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement,...)

→ AAT 7. Au terme de la formation, l'étudiant porte un regard réflexif sur sa pratique et analyse l'évolution de son identité professionnelle en référence à des cadres théoriques.

→ AAT 8. Au terme de la formation, l'étudiant s'approprie et mobilise les outils produits par la recherche en Sciences de l'Education.

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

1. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
2. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
3. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
4. Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

→ AAT 9. Au terme de la formation, l'étudiant maîtrise les contenus disciplinaires et méthodologiques et les met en œuvre en adéquation avec les concepts clés du développement global (dans ses différentes dimensions : affectives, sociales, relationnelles, émotionnelles, cognitives, langagières, psychomotrices) de l'enfant de l'école maternelle.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

1. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
2. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
3. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
4. Mobiliser l'ensemble des savoir méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
5. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
6. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

→ AAT 10. Au terme de sa formation, l'étudiant construit, gère et évalue des dispositifs d'enseignement qui répondent aux exigences méthodologiques (essentiellement l'Approche par Compétences) et didactiques spécifiques aux enfants de l'école maternelle en veillant à lutter contre la reproduction des inégalités sociales et d'apprentissage.

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

1. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
2. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
3. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
4. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

→ **AAT 11.** Au terme de la formation, l'étudiant organise son action pédagogique (matérielle, spatiale et temporelle) en fonction des caractéristiques spécifiques des enfants de l'école maternelle (besoins physiologiques et de mouvement, découvertes sensorielles, prise en compte du vécu).

→ **AAT 12.** Au terme de la formation, l'étudiant maîtrise des techniques d'expression qui favorisent le bien-être et la construction de la confiance en soi de l'enfant et de l'enseignant.

→ **AAT 13.** Au terme de la formation, l'étudiant crée un « espace protégé » où chaque enfant a sa place au sein d'une dynamique de groupe cohésive.

4. Organisation en unités de formation du bloc 3 du premier cycle

Bloc 3

Crédits H. Gr.

B311	Identité 311	1	15
	Religion		15

B321	Identité 321	4	60
	L'identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant		30
	Elaboration du projet professionnel		15
	Maitrise orale et écrite de la langue française		15

B301	Identité 301	16	15
	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE : Q1		7,5

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE : Q2 TFE	7,5
--	-----

B312	Citoyenneté 312	3	95
	Sociologie et politique de l'éducation (A)	30	
	Etude critique des grands courants pédagogiques	15	
	Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension de genre (A)	15	
	Initiation aux arts et à la culture (A)	15	
	Formation à la neutralité	20	

B313	Inégalités 313	1	25
	Module de sensibilisation "enfants à besoins spécifiques" - Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	10	
	Stage d'observation-participante dans l'enseignement spécialisé	15	

B307	Inégalités 307	2	46
	Inégalités sociales et scolaires (AFP Psychopéda + AFP Formation pratique + Français)	25	
	Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension de genre (B)	15	
	Atelier de formation	6	

B314	Apprentissage 314	1	10
	Français	10	

B315	Apprentissage 315	1	15
	Mathématique	15	

B317	Apprentissage 317	3	34
	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	20	
	Articuler APC et projet	14	

B302	Apprentissage 302	2	62,5
------	--------------------------	---	------

Projet "l'Ecole à l'extérieur"	36,5
Sciences :Q1	13
Sicences : Q2	13

B303	Apprentissage 303	2	30
	Psychomotricité : Q1		15
	Psychomotricité : Q2		15

B304	Apprentissage 304	1	30
	Utilisation de l'ordinateur, apport des médias et des tic en enseignement		30

B305	Expression 305	3	87,5
	Théâtrez-vous		37,5
	Expression plastique : Q1		12,5
	Expression plastique : Q2		12,5
	Expression musicale :Q1		12,5
	Expression musicale :Q2		12,5

B306	Stages pédagogiques 306	20	285
	Stage : Différenciation - Approche par compétences : Q1		95
	Stage : Différenciation - TFE - Approche par compétences : Q2		125
	Stage de psychomotricité		65

HELMo SAINTE-CROIX
CURSUS PRÉSCOLAIRE

UES NON QUADRIMESTRALISÉES → JUSTIFICATIONS 25-26

Bloc	UE	Justification
B3	UE 301 Identité 301	<ul style="list-style-type: none"> • Construction progressive et continue de son identité d'enseignant • Permettre une évaluation progressive et continue • Mettre en place un dispositif de recherche tout au long de l'année • Cohérence entre le TFE et les stages pédagogiques
	UE 302 Apprentissage 302	<ul style="list-style-type: none"> • Travail progressif • Permettre une évaluation progressive et continue • Cohérence avec les stages pédagogiques
	UE 303 Apprentissage 303	<ul style="list-style-type: none"> • Travail progressif • Permettre une évaluation progressive et continue • Cohérence avec les stages pédagogiques
	UE 304 Apprentissage 304	<ul style="list-style-type: none"> • Travail progressif • Permettre une évaluation progressive et continue • Cohérence avec les stages pédagogiques
	UE 305 Expression 305	<ul style="list-style-type: none"> • Travail progressif de l'expression • Permettre une évaluation progressive et continue • Allègement de la charge de travail des étudiants
	UE 306 Stages pédagogiques 306	<ul style="list-style-type: none"> • Appropriation progressive des contenus disciplinaires et psychopédagogiques au service de la construction de la complexité de la pratique professionnelle • Permettre un aller-retour théorie/pratique • Permettre une évaluation continue
	UE 307 Inégalités 307	<ul style="list-style-type: none"> • Travail progressif • Permettre une évaluation progressive et continue • Allègement de la charge de travail des étudiants • Cohérence avec les stages pédagogiques • Equilibre des cours entre les deux quadrimestres